



# Paris 13<sup>e</sup> Ouest Lucie Aubrac



## Congrès de Villeurbanne

### Contribution de la section Paris 13e Ouest – Lucie Aubrac Fracture territoriale – Des inégalités dans la République

Cette contribution qui a pour ambition de discuter des territoires à différentes échelles de la France métropolitaine émane d'une section parisienne. Nous cherchons ici à dresser plusieurs constats et quelques pistes de solutions dont nous espérons que les élus locaux et nationaux pourront (si ce n'est déjà fait) s'emparer. Notre réflexion est partie du constat qu'à l'issue des dernières élections municipales, le Parti Socialiste et ses alliés ont pu apparaître comme étant le « parti des Parisiens et des métropoles ». En effet, si pendant longtemps le parti socialiste et la gauche ont été fortement ancrés dans les territoires (Bretagne, Sud-Ouest), cet électorat aujourd'hui ne semble plus acquis. C'est dans les métropoles que le bloc de gauche semble aujourd'hui bien identifié comme étant porteur de progrès (social, écologique), mais ce modèle ne semble pas avoir une résonance si forte au niveau des territoires plus éloignés des centres urbains dont les aspirations et les problématiques sont différentes mais peuvent parfois se rejoindre. En conséquence, le PS dont l'ambition est l'intérêt général de tous les citoyens apparaît aujourd'hui, à tort ou à raison, plutôt comme représentatif dans les centres urbains ou de la classe moyenne supérieure. En effet, la transformation des activités économiques a entraîné des modifications sociologiques dans les métropoles, leurs périphéries mais également dans le monde rural. A l'approche des élections régionales de 2021 il nous est apparu essentiel lors de nos discussions d'aborder ces différences territoriales de manière différente selon que l'on considère les métropoles et leurs périphéries ou les territoires ruraux.

#### Des inégalités territoriales au sein des métropoles

Aujourd'hui la métropole parisienne et les grandes métropoles concentrent l'essentiel de l'activité économique et de la population du pays.

##### Des cœurs de métropoles réservés aux CSP +

Au sein de ces métropoles, une part de plus en plus large des catégories socio-professionnelles basses (employés, ouvriers, professions intermédiaires et même au-delà) est contrainte de vivre dans les territoires en périphérie (à différentes échelles)

Les centres-villes, autrefois habités par les classes populaires, ont vu leurs populations changer. La part de catégories socio-professionnelles supérieures, attirées par une meilleure qualité de vie et de services, a progressivement augmenté. Paris, par exemple, est la ville où l'offre de transports, restauration, services sportifs, culturels, scolaires est de grande qualité et qui illustre parfaitement ces inégalités. Dans Paris intra-muros, la construction et la transformation d'immeubles en logements sociaux ou mixtes, la lutte contre l'habitat insalubre et la politique de peuplement des immeubles depuis 2001 permet

encore une certaine mixité sociale. Malgré les efforts considérables déployés par la municipalité depuis 2001, des inégalités entre les différents arrondissements notamment subsistent. Par ailleurs, la demande de logements et l'augmentation du coût de l'immobilier dans le parc privé intra-muros sont telles que beaucoup de personnes qui travaillent sur la métropole parisienne choisissent (de gré ou contraints) de s'éloigner de Paris et partir vivre en petite ou grande couronne.

### Des inégalités à l'échelle métropolitaine

Dans ces périphéries même, au sein de la métropole, existent encore de grandes inégalités notamment de revenus. Malgré des progrès réalisés pour un rééquilibrage ces dernières décennies dans certains départements, ces inégalités impliquent encore trop souvent des ségrégations importantes sur les territoires en particulier pour la jeunesse à l'école, d'accès à la culture, d'accès aux universités... du fait de l'éloignement géographique et des mobilités entravées. Comme c'est le cas sur le territoire parisien, les périphéries dans les territoires métropolitains sont hétérogènes et imposent un rééquilibrage territorial par la politique de logements et de transports à différents niveaux.

### Nous proposons :

=> d'impulser à chaque niveau territorial (ville, département, région) à davantage de coopération pour une harmonisation des politiques de logements, de services, d'offres culturelles et universitaires et de transports afin de favoriser la mixité sociale sur l'ensemble des territoires métropolitains

=> Équilibrer les coopérations à l'échelle régionale pour éviter la construction de super-territoires, qui concentreraient les richesses (ex : Fusion Yvelines-Hauts de Seine)

=> Créer davantage de logements sociaux dans les départements déficitaires notamment autour des nouvelles gares du grand Paris afin de permettre une meilleure mobilité régionale inter-départements dans le parc social.

=> Développer et renforcer la mixité sociale au sein des logements sociaux

=> Redonner de la liberté de mouvements aux personnes les plus éloignées/isolées sur nos territoires entre petite couronne parisienne et la grande couronne

### Des inégalités territoriales entre milieux ruraux et urbains

Malgré les disparités territoriales citées plus haut, une partie des habitants des grands territoires métropolitains bénéficient tout de même à plus ou moins grande distance de services publics satisfaisants. Le constat pour les habitants dans les milieux ruraux les plus éloignés des grandes métropoles est d'une autre nature.

### Un sentiment de relégation et un dialogue à renouer avec les habitant.es des territoires éloignés des métropoles

La décentralisation telle qu'elle a été appliquée doit être questionnée et repensée. L'éloignement progressif de tous les services publics a entraîné un délitement du lien social et le sentiment d'abandon chez une partie grandissante de la population. A ce sentiment d'abandon de l'État s'ajoute souvent la peur de voir les emplois industriels qui subsistaient encore disparaître pour se rapprocher encore des grandes métropoles (insécurité économique). Ce sentiment de relégation entraîne le désintérêt pour les

politiques publiques et la progression toujours plus importante du taux d'abstention et/ou la montée des extrêmes lors des élections successives. Par ailleurs, la crise du COVID et/ou la prise de conscience écologique pourrait avoir pour conséquence l'installation de nouveaux ruraux dans les campagnes dont les aspirations peuvent être en décalage avec celles des « locaux ».

#### Promouvoir les initiatives et combats des élus locaux

Les politiques d'aménagement ou initiatives au niveau local ne concernent à première vue qu'une infime partie de la population et restent trop souvent inconnues du grand public. Cependant, avec la prise de conscience écologique, il devient évident que des projets entrepris dans des territoires dits isolés peuvent avoir des répercussions importantes sur l'ensemble de la population française et même au-delà. Les combats territoriaux ont été ces dernières années plutôt portés médiatiquement par des groupes militants parfois antirépublicains, invisibilisant les prérogatives et les responsabilités des élus locaux. Il semble donc important de soutenir l'action des élus socialistes dans les territoires dans leurs actions et leurs initiatives. Cette réappropriation d'une identité propre doit porter sur les problématiques d'aménagement (développement des mobilités douces à grandes échelles) mais aussi industrielles (soutien aux innovations pour la reconversion des entreprises/industries implantées localement dans le respect de nouvelles exigences écologique) et environnementaux (politiques agricoles cohérentes au niveau territorial, gestion des forêts)

#### Nous pensons donc qu'il y a urgence à ce que notre parti :

=> Se pose la question des aspirations des personnes vivant dans les territoires ruraux en termes d'activités, d'emploi et de mobilités pour leur donner les moyens de rester vivre « au pays »

=> Encourager les initiatives dans les territoires non-métropolitains

=> Redonne la parole et une visibilité aux élus locaux en soutenant et valorisant leurs combats et leurs initiatives lorsqu'elles promeuvent et portent une vision d'innovation sociale, industrielle et écologique

=> Conditionner la décentralisation des moyens au respect de certains critères territoriaux et écologiques et accompagner tout transfert de compétences par des moyens budgétaires associés

=> Redonner de la liberté de mouvements aux personnes éloignées/isolées sur nos territoires : créer entre les villes et les campagnes des réseaux de mobilités douces ou adaptées

Contribution votée à l'unanimité en Assemblée Générale de section